

---

Adresse de la municipalité de Périgueux félicitant la Convention pour ses travaux et l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 27 frimaire an II (17 décembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la municipalité de Périgueux félicitant la Convention pour ses travaux et l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 27 frimaire an II (17 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 586-587;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38874\\_t1\\_0586\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38874_t1_0586_0000_4);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Un secrétaire donne lecture de l'état des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris à la date du 25 frimaire, envoyé par les administrateurs de police, duquel il résulte que le nombre est de 4,374.

Insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre des administrateurs du département de police (2).*

« Commune de Paris, le 25 frimaire de l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Les administrateurs du département de police te font passer la total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du jour d'hier. Parmi les individus qui y sont renfermés, il y en a qui sont prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats, assassinats, contre-révolution, délits de police municipale, correctionnelle, militaire; d'autres sont détenus pour délits légers; d'autres enfin, sont arrêtés comme suspects.

« Conciergerie.....	533
« Grande-Force.....	613
« Petite-Force.....	273
« Sainte-Pélagie.....	219
« Madelonnettes.....	272
« Abbaye.....	140
« Bicêtre.....	738
« A la Salpêtrière.....	368
« Chambres d'arrêt, à la Mairie.....	127
« Luxembourg.....	377
« Maison de suspicion, rue de la Bourbe.....	256
« Les Capucins, faubourg St.-Antoine.....	?
« Les Anglais, rue Saint-Victor.....	?
« Les Françaises, rue Saint-Victor.....	110
« Les Françaises, rue de Lourcine.....	65
« Les Carmes, rue de Vaugirard.....	107
« Les Françaises, faubourg St-Antoine.....	40
« Écossais, rue des Fossés-Saint-Victor.....	80
« Saint-Lazare, faubourg Saint-Lazare.....	19
« Maison Esecourbiae, rue St-Antoine.....	?
« Belhomme, rue de Charonne, n° 70.....	37
Total général.....	4.374

Certifié conforme aux feuilles journalières à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

«CORDAS; GAGNANT, CAILLIEUX.»

La municipalité de Périgueux retrace à la Convention, dans son adresse, tout ce que la représentation nationale a fait pour faire triompher la liberté, régénérer et consacrer les principes, anéantir l'hydre du despotisme et de la féodalité, étouffer le monstre de la chicane et substituer

des lois simples et sages, déconcerter et sacrifier le fanatisme et la superstition au triomphe de la raison et de la philosophie, enfin, en donnant une Constitution républicaine et populaire et en vengeant la majesté nationale par la destruction d'une coalition perfide qui s'était introduite dans le sanctuaire des lois et à la lueur des torches de la discorde pour étouffer d'une main sacrilège la liberté dans son berceau; cette municipalité déclare que c'est à ces traits que la représentation nationale s'est montrée digne de la confiance d'un peuple qui sut toujours honorer les vertus; elle observe que son vœu est que la Convention nationale ne s'arrête pas dans une si belle carrière, mais qu'elle conduise à son port le vaisseau de l'État, que plusieurs fois elle a sauvé du naufrage; qu'elle secondera dans ses efforts au prix de son sang.

Insertion au « Bulletin » (1).

*Adresse de la municipalité de Périgueux, à la Convention nationale (2).*

« Citoyens représentants,

« L'idole des Français n'est plus une chimère, la liberté, si longtemps méconnue, va régner à jamais sur les débris des trônes des tyrans, et c'est à vous qu'elle doit son triomphe et leur ruine.

Vos prédécesseurs avaient déjà fait quelque chose pour elle et pour nous, mais vous avez comblé nos espérances; ils avaient entrepris notre régénération politique, vous en avez, au contraire, développé et consacré les sages principes; à vous seuls est réservée la gloire de la perfectionner.

« Ils avaient attaqué l'hydre du despotisme, ce monstre osait encore lever sa tête audacieuse et lancer vers nous un regard menaçant; vous l'avez frappé et mis à mort.

« Ils avaient abattu le colosse féodal, il fallait l'ensevelir dans un éternel oubli, et vous en avez détruit jusqu'aux moindres traces.

« Ils cherchèrent à étouffer le monstre de la chicane en faisant disparaître ces tribunaux despotes et leurs suppôts mercenaires, vous l'avez écrasé en substituant des lois simples et sages à des principes gothiques, absurdes et barbares.

« Le fanatisme et la superstition, déconcertés par l'exil de leurs impudents satellites, méditaient encore les moyens de nous perdre par de criminelles suggestions, mais inutilement; votre courage et votre énergie viennent de les sacrifier au triomphe de la raison et de la philosophie.

« Enfin une coalition perfide s'était introduite dans le sanctuaire des lois, et à la lueur des torches de la discorde, cherchait d'une main sacrilège à étouffer la liberté dans son berceau; vous avez découvert le fil de cette trame audacieuse, qui devait allumer la guerre civile dans toutes les parties de la République, et des mesures vraiment héroïques ont vengé la majesté nationale des attentats commis à l'inviolabilité de ses droits.

« C'est à ces traits qu'on connaît les vrais apôtres de la liberté; c'est par là, sages repré-

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 282.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 825.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 282.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 825.

sentants, que vous nous avez frayé la route du bonheur; c'est par là que vous vous êtes montrés dignes de la confiance d'un peuple qui sut toujours honorer les vertus; vous avez brisé ses chaînes, vous lui avez donné une Constitution républicaine, des lois populaires et bien méditées, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez et le fruit de vos glorieux et pénibles travaux serait peut-être perdu pour nous si vous vous arrêtez dans une si belle carrière; il faut que vous conduisiez à son port le vaisseau de l'État; plusieurs fois vous l'avez sauvé du naufrage, quelques orages le menacent encore; l'indépendance des Français est aux prises avec toutes les passions qu'enfante le despotisme; des tyrans coalisés voudraient encore nous asservir parce que vous avez ébranlé leurs trônes. Eh bien! jurez-leur de notre part, que vous voulez les détruire, et que vous ne cesserez d'agir qu'après les avoir ensevelis sous leurs ruines.

« C'est là le vœu de tout le peuple de la terre; c'est le nôtre particulier, nous voulons que tous les hommes soient heureux comme nous; courbés sous le joug d'une domination accablante, ils réclament votre secours, nous secourerons vos efforts au prix de notre sang; notre dernier soupir sera pour le maintien de la liberté et de l'égalité, et nous mourrons en criant : *Vive la Montagne! Vive à jamais la République, une et indivisible!*

(*Suivent 8 signatures.*)

Les administrateurs du district de Laon, département de l'Aisne, rappellent, dans leur adresse à la Convention nationale, qu'ils l'ont déjà prévenue d'un envoi provisoire de 540 marcs d'argenterie, mais qu'ils ne seront pas les derniers à être comptés parmi les économes de la République, qu'ils envoient encore aujourd'hui 2,042 autres marcs de ce métal et 9 marcs d'or qui ont été retirés des temples supprimés; ils ajoutent que les 200 communes de ce district se pressent à l'envi pour soutenir la Révolution, satisfaire aux réquisitions de tous genres, manifester le plus pur patriotisme; que les comités de surveillance opèrent avec succès, que les cloches disparaissent pour former des bouches à feu, que les ex-ministres du culte se marient et expient leurs erreurs mystiques par des actes d'utilité commune.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

*Suit l'adresse des administrateurs du district de Laon (2)*

*Les administrateurs du district de Laon, département de l'Aisne, aux députés de la Convention nationale, composant le comité du gouvernement.*

« Représentants du souverain,

« Nous ne serons pas les derniers à être comptés parmi les économes de la République

française; nous vous avons déjà prévenus d'un envoi provisoire de 540 marcs d'argenterie, nous y joignons aujourd'hui 2,042 autres marcs de ce métal, et 9 marcs d'or; cette matière toute futile qu'elle est en elle-même, pour un peuple régénéré à la philosophie et à la liberté, a été retirée avec la plus grande célérité des temples supprimés, la politique et les finances en tireront un jour avantage.

« Nos 200 communes se pressent à l'envi pour former une colonne inébranlable de la Révolution.

« Les réquisitions de tout genre s'y exécutent avec empressement.

« Le plus pur patriotisme s'exhale dans les Sociétés populaires; les comités de surveillance ont les yeux incessamment ouverts et opèrent avec succès.

« Les cloches sont disparues et leur son ne frappera les airs désormais que par les bouches à feu dont elles vont prendre la forme; les clochers mêmes s'écroutent et ne servent plus de fatal aux malveillants.

« Nos ex-ministres du culte catholique, convaincus de l'incompatibilité du célibat, de la fainéantise et de la superstition avec les mœurs actuelles, ont trouvé la vraie continence dans le mariage et manifesté leur désir de se réintégrer dans l'opinion publique en faisant le service de gardes nationales, et en expiant leurs erreurs mystiques par des actes d'utilité commune. Presque tous ont déposé le brevet d'impostures qu'ils avaient reçu de leurs ci-devant princes sacrés et profanes.

« Enfin tous nos administrés, voisins de l'ennemi, délivrés des gens suspects, brûlent de voir arriver l'heureuse occasion d'aider à exterminer les barbares, les assassins atroupés, et de forcer jusque dans leurs autres ces lâches cannibales.

« Encore un peu et nous touchons à ce terme; l'esprit public se consolide; les contributions s'acquittent, une heureuse perspective se découvre à nos yeux, mais pour y parvenir, zelés mandarins, posez la dernière pierre à l'édifice immortel, la patrie sera sauvée; la République, ayant conjuré tous les orages, s'élèvera au-dessus des nations voisines avec autant de majesté que l'arbre de la liberté au-dessus du végétal rampant.

(*Suivent 6 signatures.*)

La Société des amis de la Constitution de Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, annonce à la Convention nationale qu'elle a remis à la diligence le produit des dons versés dans le sein de la Société, lesquels consistent en 1,600 livres en numéraire, en deux paires de boucles d'oreilles, d'une petite croix, un cœur et une demi-guinée, le tout en or, pesant 3 gros et demi; plus, 7 onces 3 gros en pièces d'argent, reliquaire, cachets, plaques et clef de montre, et enfin une chaîne de cuivre doré.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 283.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 825.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 283